

EN BREF

Stratégie ontarienne en matière de leadership

La Stratégie ontarienne en matière de leadership a été élaborée pour favoriser le meilleur leadership possible dans les écoles et les conseils scolaires de la province.

Pourquoi une stratégie en matière de leadership?

Les leaders scolaires ont un impact profond sur le rendement des élèves, qui vient tout de suite après celui des enseignantes et enseignants parmi les facteurs liés à l'école et ils jouent un rôle crucial dans l'atteinte de nos priorités en matière d'éducation : améliorer le rendement des élèves, réduire les écarts en matière de rendement des élèves et accroître la confiance du public dans nos écoles financées par les fonds publics. Les leaders du système ont également un rôle essentiel à jouer dans la création des conditions nécessaires à la réussite des directions d'école et des directions adjointes. Ils offrent le leadership requis pour favoriser la croissance professionnelle, promouvoir l'excellence et soutenir le rôle important des directions d'école et des directions adjointes.

En quoi consiste cette Stratégie?

La Stratégie ontarienne en matière de leadership est un plan d'action complet conçu de façon à appuyer le rendement et le bien-être des élèves en attirant et en formant des leaders scolaires et des leaders du système passionnés et compétents. Elle incorpore une approche collaborative qui permet aux écoles, aux conseils scolaires, aux partenaires en éducation et au Ministère de travailler en partenariat pour avoir une incidence sur le système. L'engagement envers l'élaboration d'une stratégie complète en matière de leadership est souligné dans le document *Appuyer chaque élève : Tonifier l'éducation en Ontario (2008)*.

Quels en sont les bénéficiaires?

- Les leaders scolaires en bénéficient en obtenant les mesures de soutien nécessaires pour réussir dans un rôle complexe et difficile
- Les leaders du système en bénéficient par le biais de mesures de soutien qui leur permettent de favoriser un leadership scolaire fructueux
- Les conseils scolaires bénéficient de conseils, d'outils et de mesures de soutien qui les aident à planifier la relève et à élaborer des stratégies en matière de leadership
- Les élèves en bénéficient puisqu'elles et ils sont appuyés afin d'atteindre leur plein potentiel

Qui sont les partenaires clés?

L'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie se déroulent selon un processus collaboratif à l'échelle du système. Fondée sur une recherche approfondie et sur des consultations étendues qui ont eu lieu au printemps de 2008, la Stratégie implique un vaste éventail de partenaires, dont les suivants :

- Les conseils scolaires qui offrent une orientation et un soutien au leadership
- Les associations représentant les directions d'école et les directions adjointes, les agentes et agents de supervision et les directions de l'éducation qui établissent des partenariats pour mettre en œuvre la Stratégie et élaborer des ressources offrent un soutien à leurs membres et collaborent avec les conseils pour créer les conditions nécessaires à la réussite
- L'Institut de leadership en éducation, qui s'inspire d'un modèle tripartite, commande/diffuse la recherche sur le leadership, élabore des ressources, promeut l'uniformité des initiatives et la participation du secteur et offre des conseils à cet égard
- Les associations d'enseignantes et enseignants qui offrent des conseils sur le recrutement et sur la façon d'attirer des enseignants vers la direction d'école et la direction adjointe et qui appuient le partage des possibilités de leadership
- Les spécialistes universitaires, qui proposent des théories d'action, stimulent la réflexion et élèvent le niveau du discours en matière de leadership
- Le ministère de l'Éducation, qui offre une orientation et un soutien à la Stratégie ontarienne en matière de leadership, maintient des liens internes au sein du Ministère et avec d'autres ministères et secteurs intéressés à en apprendre davantage sur le leadership.

VISION

Appuyer le rendement et le bien-être des élèves en attirant et en formant des leaders passionnés et compétents au sein de nos écoles et de nos conseils scolaires grâce à une stratégie complète en matière de leadership

OBJECTIFS

1. Attirer des personnes compétentes vers la direction d'école et la direction adjointe
2. Aider les directions d'école et les directions adjointes à devenir les meilleurs leaders pédagogiques possibles

Comment la Stratégie est-elle mise en œuvre?

La Stratégie s'articulera autour d'une recherche continue et de consultations avec les partenaires clés. Sa mise en œuvre s'effectuera en plusieurs phases sur trois ans, les différentes initiatives s'échelonnant ainsi :

Année 1 : 2008-2009

- Lancement de la Stratégie ontarienne en matière de leadership et de l'initiative Leader à Leader du premier ministre par l'intermédiaire du Groupe ministériel de référence des directions d'école et lors des dix sessions régionales tripartites organisées dans l'ensemble de la province qui mettront entre autres l'accent sur la mise en œuvre du mentorat pour les leaders scolaires nouvellement nommés et sur l'évaluation du rendement des directions d'école et des directions adjointes
- Séance d'ouverture du Colloque du sous-ministre et des directions d'école et des directions adjointes et poursuite des réunions avec le Groupe ministériel de référence des directions d'école
- Poursuite de la collaboration tripartite par l'intermédiaire de l'Institut de leadership en éducation et par le biais de la promotion du Cadre de leadership et de l'outil d'auto-évaluation du leadership afin de guider le perfectionnement et le soutien des leaders
- Diffusion de la recherche sur la planification de la relève et des outils de planification nécessaires pour attirer les personnes qui aspirent à devenir des leaders
- Cadre pour des pratiques efficaces sur les conditions d'emploi qui pourraient être adoptées dans l'ensemble de la province
- Mesures de soutien du perfectionnement des cadres pour les agentes et agents de supervision et les directions de l'éducation
- Élargissement des mises à l'essai du mentorat pour les directions de l'éducation et les agentes et agents de supervision nouvellement nommés

PRINCIPES DIRECTEURS

Partenariat

Renforcer les pratiques efficaces et les réseaux existants

Perfectionnement individuel et développement organisationnel

Promouvoir le perfectionnement professionnel des leaders scolaires et les leaders du système

Alignement

Faire en sorte que tous les partenaires apprennent en communiquant entre eux et qu'ils partagent des pratiques efficaces et un langage commun, et veiller à l'alignement des initiatives du Ministère

Communication

Participer à un dialogue et communiquer un message clair qui appuie des pratiques efficaces

Année 2 : 2009-2010

- Mise en place d'un plan de relève dans chaque conseil scolaire
- Élaboration et mise en commun d'études de cas sur des pratiques de leadership réussies au sein des écoles et des conseils
- Organisation d'Instituts d'été pour rationaliser et cibler le perfectionnement professionnel offert par le Ministère
- Poursuite de la mise en œuvre des initiatives de l'Année 1, notamment de l'initiative Leader à Leader du premier ministre, du Colloque du sous-ministre et des directions d'école et des directions adjointes, du mentorat pour les leaders scolaires nouvellement nommés et de l'évaluation du rendement des directions d'école et des directions adjointes
- Soutien continu des leaders scolaires et des leaders du système par l'intermédiaire des conseils, des associations et de l'Institut de leadership en éducation

Année 3 : 2010-2011

- Mise en place d'une stratégie en matière de développement du leadership dans chaque conseil scolaire
- Poursuite de la mise en œuvre des initiatives de l'Année 1 et de l'Année 2, notamment de l'initiative Leader à Leader du premier ministre, du Colloque du sous-ministre et des directions d'école et des directions adjointes, du mentorat pour les leaders scolaires nouvellement nommés et de l'évaluation du rendement des directions d'école et des directions adjointes
- Soutien continu des leaders scolaires et des leaders du système par l'intermédiaire des conseils, des associations et de l'Institut de leadership en éducation

POUR EN SAVOIR PLUS

Communiquez avec votre bureau régional ou avec la Direction du développement du leadership au 416-325-2623. Pour vous tenir au courant des initiatives en matière de développement du leadership du Ministère, consultez le site Web www.ontario.ca/eduleadership.